

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Traitements :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19- 0044730

87499

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 00 3456

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : NAAMANE ABDELHAK

Date de naissance : 20/06/1956 à Casablanca

Adresse : 7, Rue 67 - Hauy My ABDELLAH - Casablanca

Tél. : 06 98 95 3570 Total des frais engagés : 579,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr Karim BENSALAH

Neurochirurgien
295, Angle BJ Al delmoumen
et Allée de Persée Etage 1 A9
Casablanca - Tel: 0522 20 27 00

Date de consultation : 30/SEPT/2021

Nom et prénom du malade : NAAMANE KHALEDIA Age:

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie : Sd An

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

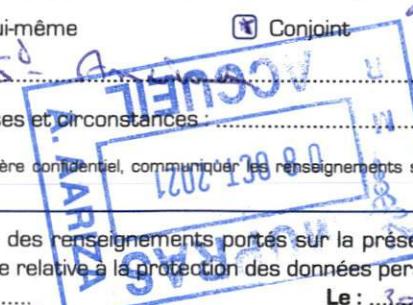
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 30/09/2021

Signature de l'adhérent(e) : (Signature)



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13-09-2021		5	# 300,-	Dr Karim BENSALAH Neurochirurgien 10 Bd Abdelmoumen 1er Etage 1A9 027 00

Dr Karim BENSALAH
Neurochirurgien
le Dr Abdelloumen
la Etage 1 A9
27 00

Karim D
Neurochirurgien
5, Angle Bd Abdelmoumen
et Allée de Persée Etage 1 A9
El Manzana - Tel: 0522 2027 00

**asabu
nt de la Facture**

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE AL AZIZ Dr. Mohamed Aouche - Casablanca Tél: 05 22 21 59 66</i>	30/09/2021	249.32

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H		Coefficient DES TRAVAUX
		25533412 21433552		
		00000000 00000000		
	D	00000000 00000000	G	
		35533411 11433553		
		B		
		[Création, remont, adjonction)		MONTANTS DES SOINS
		Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
				DATE DU DEVIS

Dr. Karim BENSALAH

Diplômé de la Faculté de Médecine
de Nancy (France)

Chirurgie de Cerveau de la Moelle Epinière
et des Nerfs

Chirurgie de la Tête et de la Colonne Vertébrale

Electro-Encéphalographie

Adultes & Enfants



Casablanca le : الدار البيضاء في

الدكتور كريم بنصالح

خريج كلية الطب ببنانسي (فرنسا)

إختصاصي في جراحة المرضي للدماغ والاعصاب

جراحة الرأس والعمود الفقري والنقاع الشوكي

التطبيط التهابي للدماغ

للتبول والصغار

30/09/2021

NAAMANE KHADIJA

80,00. x 2

S CITAP 5 mg

1 soir pendant 2 mois Après repas

28,00. x 3

SULPIDAL GELULE

1 soir pendant 2 mois Après repas

34,90

ZEPAM CP

1/2 soir pendant 2 mois Après repas

249,30

~~PHARMACIE AL AZHAR
ED
DIOUBAT
Tunisie 1050
13, rue
Assal~~

Dr Karim BENSALAH

Neurochirurgien

295, Angle Bd Abdelmoumen
et Allée de Persée Etage 1 A9

Casablanca - Tel: 0522 20 27 00

LOT:KE10039
PER:AVR 2023
PPV:80 DH 00

LOT:KE10039
PER:AVR 2023
PPV:80 DH 00

PPV:34DH70
PER:06/24
LOT:K1626

PPV
LOT
PER

28,20

PPV
LOT
PER

28,20

PPV
LOT
PER

28,20